

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du
Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 3

A retenir :

Stade 4-6 feuilles, grappes nettement visibles atteint
Le vol de tordeuses se poursuit faiblement
Contaminations de mildiou désormais possibles

Mildiou :

Des contaminations non épidémiques ont pu avoir lieu avec les pluies de ce week-end. Il pourrait y avoir de nouvelles contaminations le week-end prochains si l'on a plusieurs jours consécutifs avec des pluies supérieures à 2 mm.

Il est désormais recommandé de protéger les vignes avant les prochaines pluies, et au plus près possible de ces dernières.

Attention, soignez tout particulièrement votre calendrier de traitement en fonction des résistances aux produits phyto ! Par exemple le Cymoxanil a perdu une grande partie de son efficacité. Il ne peut être appliqué plus de 2 fois dans la saison et doit être TOUJOURS combiné avec une autre molécule. Consultez la note sur les résistances dont le lien est en fin de bulletin.

Oïdium:

Le premier traitement est à prévoir au stade 7-8 feuilles étalées.

Nous ne sommes pas encore tout à fait au stade 7-8 feuilles étalées, mais si vous faites un traitement anti-mildiou cette semaine, vous pouvez faire en même temps un traitement anti-oïdium.

Black rot:

Le risque black rot est encore faible, et notre secteur n'est pas à fort risque. Il n'est donc pas utile de faire des traitements dirigés contre le black rot, mais choisissez des spécialités mildiou ou oïdium également homologuées contre lui.

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 3

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :

<https://ephy.anses.fr/>

- l'état des lieux 2018 des résistances aux différentes molécules utilisées

http://viticulture.ecophytopic.fr/sites/default/files/actualites_doc/Note_technique_commune_Vigne_2018_validee.pdf

- le référentiel des produits phyto 2018 établi par les chambres d'agriculture du Val de Loire.

Vous y trouverez une liste de produits classés par matière active, avec les recommandations d'usages (limitation du nombre de traitement ...). Attention, la réglementation pouvant évoluer, ce référentiel est valide à la date d'actualisation du 01/01/2018.

http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Votre_Chambre/CA37/Publications/2018_Referentiel_Phyto_VALDELOIRE.pdf